

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DEVE 25 Communication sur la signature de la convention d'occupation et d'usage avec l'association « L'Accueilllette du 9^e » pour la mise à disposition d'un jardin partagé sur le TEP Paul Valeyre 24, rue Rochechouart (9^e).

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 12, 13 et 14 décembre 2016, autorisant la création et le financement sur l'autorisation de programme AP 16-23309 du budget participatif 2016, rubrique 823, compte 2312 pour un montant de 60 000 euros, le projet de jardin partagé situé dans le 9^e arrondissement ;

Vu la délibération du Conseil du 9^{ème} arrondissement en date du 12 mars 2018, autorisant la Maire du 9^{ème} à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, sur le TEP Paul Valeyre, 24, rue Rochechouart (9^{ème}), avec l'association « L'Accueilllette du 9^e » ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris fait part de la communication sur l'approbation de la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, sur le TEP Paul Valeyre, 24, rue Rochechouart (9^{ème}), avec l'association « L'Accueilllette du 9^{ème} » ;

Vu l'avis du Conseil du 9^{ème} arrondissement en date du 16 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Il est pris acte de la communication de la Maire concernant la délibération du Conseil d'Arrondissement de la Mairie du 9^{ème} arrondissement, pour la signature d'une convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin partagé du domaine public à titre gratuit avec l'association « L'Accueillette du 9^e », mettant à disposition, à titre gratuit, un terrain à usage de jardin partagé situé sur le TEP Paul Valeyre, 24, rue Rochechouart (9^{ème}).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO